

TIR DU MUGUET 1er MAI 2010



LIEU :

Base Régionale de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

ENTREE : Rond Point Eric Tabarly (Côté Trappes)

GPS: 48°47'04.07 " N, 1°59'39.39" E

CATEGORIES :

- Arcs Classiques : Catégories BH, BF, MH, MF, CH, CF, JH, JF, SH, SF, VH, VF, SVH & SVF
- Arcs à poulies : Catégories Minimales (regroupe MH, MF, BH, BF) Jeunes (regroupe CH, CF, JH, JF) puis SH, SF, VH&VF
- Arcs Nus : (BB), toutes catégories

Les POUSSINS seront intégrés dans un jeu séparé de la compétition et ne seront pas classés.

REGLES DE TIR :

Tir ludique à 20 mètres, sur blasons de 60 cm et en équipes mixtes inter-clubs, tirées au sort, **sur toute la journée**. La règle (très originale et à portée de tous les niveaux !) sera communiquée le jour de la compétition, un repas amical entre archers est proposé après les tirs du matin et avant le tir final.

RECOMPENSES :

Aux membres des trois meilleures équipes

GREFFE : ouvert à 9:00

DEBUT DES TIRS : 10:00, inspection du matériel au début du tir

PARKING : à l'intérieur de la Base de Loisirs, **accès gratuit à la Base** avec badge voiture fourni à l'inscription.

INSCRIPTIONS : LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 15 AVRIL

JEUNES jusqu'à 18 ans : 4 EUROS

ADULTES (+18 ans) : 6 EUROS

REPAS : 6 EUROS (pré-inscription au repas avec le tir)

La tenue de club ou blanche est souhaitée, la présentation de la licence avec mention « OUI » ou un certificat médical sont indispensables.

PARTICULARITES IMPORTANTES A NOTER :

Pas de buvette et simple paille sur les chevalets (note pour les arcs à poulies).

[illegible]